

Les départements se convertissent à la parité

Lors de son congrès, les 20 et 21 septembre, à Metz, l'Assemblée des départements de France défendra l'élection de tandems mixtes au sein de cantons agrandis.

Préserver l'ancrage cantonal tout en instaurant la parité. Longtemps, l'objectif a relevé de la quadrature du cercle. Dans une précontribution à un nouvel acte de la décentralisation, l'Assemblée des départements de France (ADF) croit avoir trouvé la solution. Sous l'appellation, un brin barbare, de « scrutin binominal mixte majoritaire », elle formule une proposition choc : l'élection dans chaque canton d'un tandem formé d'une femme et d'un homme. Une révolution culturelle pour des cénacles encore souvent majoritairement composés de notables ruraux.

Le spectre de la proportionnelle...

A l'issue du scrutin de 2011, la part de conseillères générales était toujours réduite à la portion congrue (13,8 %). Les duos paritaires exigent de retailler les cantons à la serpe. Selon leurs promoteurs, cela n'entraînera « pas d'augmentation du nombre total de conseillers départementaux ». Imaginés par le maire (PS) de Saint-Herblain, Charles Gautier, et l'ancien président (PS) du conseil général de la Loire-Atlantique, Patrick Mareschal, ces duos ont déjà fait du chemin. Lors d'un premier vote, début juillet, le bureau de l'ADF les a même plébiscités. Une manière selon Claudy Lebreton (PS), patron de l'ADF, de s'opposer à une « transposition du mode de scrutin proportionnel des régions aux départements, à laquelle certains, au gouvernement comme dans la majorité, sont acquis. »

... et de la fin du département

« Comme Elisabeth Badinter, je considère que la parité est une manière insultante de dire aux femmes qu'elles ne sont pas capables de se faire élire à la loyale. Mais nous ne nous opposerons pas à un scrutin qui permet d'échapper à la proportionnelle intégrale » annonce Bruno Sido, leader du groupe de la droite, du centre et des indépendants (DCI) à l'ADF.

Il en profite aussi pour adresser un signal aux ténors de l'UMP (François Fillon, Jean-François Copé, Luc Chatel, Bruno Le Maire), ralliés à la suppression du département. « Ce n'est qu'un phénomène de mode, grince Bruno Sido. Nous avons eu droit à la même rengaine en 2002 et, sur les 14 milliards d'euros versés par l'Etat au titre des compensations des transferts de compétences, 9 milliards nous sont revenus... »

Jean-Baptiste Forray